

Près des trois quarts des candidats RND âgés de moins de 45 ans

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4309 - Jeudi 26 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Colloque international sur la fuite des cerveaux à Béjaïa

«Une richesse à mettre à profit en ce temps de crise»

Page 2

Les techniciens de la maintenance paralysent les aéroports

Air Algérie à l'heure de la grève

Page 3

La nouvelle guerre du Sinaï

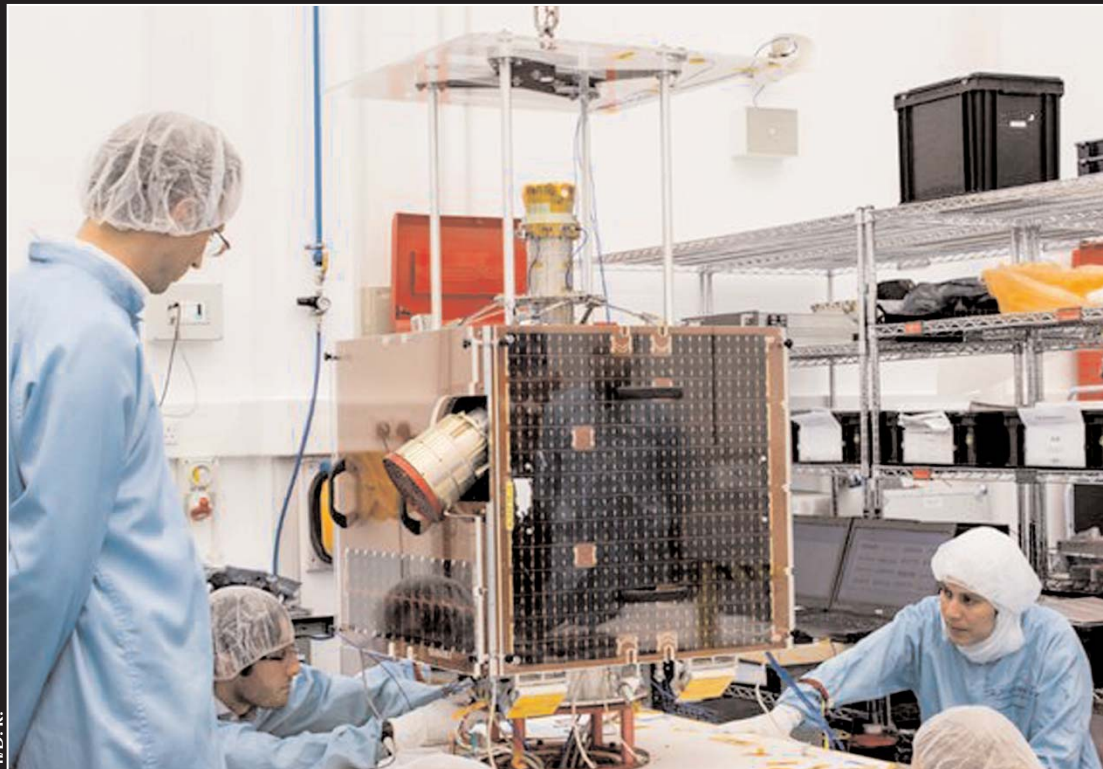
Par Mohamed Habili

Ce qu'on appelle le printemps arabe a dans une première phase tourné à l'avantage du courant islamiste, en tout cas dans ses deux incarnations les plus significatifs que sont les révoltes tunisienne et égyptienne, puis ensuite de plus en plus nettement en sa défaveur. Même là où il a tourné court, comme en Libye, au Yémen, et là où il a vite changé de nature, comme en Syrie, où il est devenu une sorte de guerre mondiale dans un seul pays, les partis islamistes, terroristes ou pas, en ont été les premiers bénéficiaires. Le retournement qui s'en est suivi a ceci de remarquable que plus grand a été le succès remporté dans un premier temps, plus douloureux a été le revers dans un second. Les Frères musulmans égyptiens auraient selon toute vraisemblance encore pignon sur rue s'ils n'avaient pas réussi à porter l'un d'entre eux à la présidence de la République. A contrario, Ennahda serait probablement dissoute à l'heure qu'il est, et ses dirigeants soit en prison soit en fuite, si elle s'était laissée griser par son premier succès électoral et avait cherché le triomphe suprême. Elle a compris à temps le danger qu'il y avait pour elle de prendre le pouvoir, pour elle tout spécialement la Roche tarpéienne juxta le Capitole. La dissolution de la confrérie des Frères musulmans est un coup porté à la mouvance islamiste dans son ensemble, par-delà les spécificités nationales, dans tout le monde arabe.

Suite en page 3

À la faveur du projet «Alger Smart ville»

Plus de 200 chercheurs algériens sont de retour



PH.D. R.

Dans le cadre du projet «Alger Smart ville», lancé depuis près d'une année, plus de 200 chercheurs de la communauté algérienne établie à l'étranger activant dans d'importantes entreprises de haute technologie dans le monde sont revenus au pays, a souligné une source fiable de la wilaya d'Alger.

Lire page 2

Selon la Banque mondiale

Le modèle de croissance du Maroc «s'essouffle»

Page 4

Salon international du livre d'Alger

L'œuvre de Mouloud Mammeri revisitée lors d'un colloque

Page 13

À la faveur du projet «Alger Smart ville»

Plus de 200 chercheurs algériens sont de retour

■ Dans le cadre du projet «Alger Smart ville», lancé depuis près d'une année, plus de 200 chercheurs de la communauté algérienne établie à l'étranger activant dans d'importantes entreprises de haute technologie dans le monde sont revenus au pays, a souligné une source fiable de la wilaya d'Alger.

Par Thininene Khouchi

Les chercheurs algériens sont de retour. En effet, afin de participer à la conception d'Alger

Nouveau code des douanes
Les textes réglementaires promulgués au premier semestre 2018

LA DIRECTION générale des Douanes s'attelle au parachèvement, d'ici la fin du premier semestre 2018, des textes réglementaires relatifs à la loi N° 04/17, modifiant et complétant la loi N° 79-07 promulguée en 1979 et modifiée en 1998, a indiqué, mardi à Alger, le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar.

Ceci avant de les soumettre aux parties concernées pour enrichissement, a précisé M. Bentahar devant la Commission des finances et du budget dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2018. Dix textes réglementaires sur un total de cinquante ont été parachèvés et soumis aux parties concernées pour enrichissement et signature en attendant le parachèvement des 40 autres. Estimant que le délai de six mois était trop restreint pour mener à bien le travail à faire, le DG des Douanes a souhaité une prolongation «pour permettre aux services des Douanes de mieux travailler et apporter un plus en prenant en compte les besoins de l'économie nationale». Il a rassuré que les portes restaient ouvertes aux propositions des opérateurs économiques qui attendent la promulgation de ces textes réglementaires, indiquant que «la Direction de la législation douanière est sous pression pour parachever l'élaboration de tous les textes avant la fin du premier semestre 2018». Le projet de loi de finances 2018 propose, dans son volet relatif aux douanes, la prolongation de la durée légale de l'élaboration des textes réglementaires du nouveau code des douanes de 6 mois à deux ans, à l'instar de ce qui a été décidé pour les textes réglementaires des autres lois, et ce, à travers l'amendement de l'article 137 de la loi 17/04, modifiant et complétant le code des Douanes.

T. G.



Ph/D. R.

comme ville intelligente, des jeunes chercheurs de la communauté algérienne établie à l'étranger activant dans d'importantes entreprises de haute technologie dans le monde sont revenus au pays. Lancé depuis près d'une année, le projet Alger Smart ville a, selon la responsable du projet à la wilaya d'Alger, M^{me} Fatiha Slimani, attiré d'ores et déjà plus de 200 jeunes chercheurs établis à l'étranger et dont les innovations technologiques leur avaient permis de décrocher plusieurs brevets mais ont choisi de revenir dans leur pays afin de participer dans la conception d'Alger comme ville intelligente. «Les compétences nationales de la diaspora reviennent au bercail, c'est pour

dire que l'exode de la matière grise algérienne commence à connaître le phénomène inverse, nos scientifiques rentrent au pays», a-t-elle souligné. Le P Riad Hartani fait partie de ces jeunes scientifiques qui sont revenus pour servir leur pays. Diplômé de l'Ecole nationale polytechnique, le jeune Hartani parti en France pour poursuivre ses études, avait, à 25 ans, décroché le titre de docteur pour une thèse sur l'intelligence artificielle qui lui a valu la mention très honorable avec félicitations du jury à université de Paris, indique-t-elle. Parti aux Etats-Unis d'Amérique, le jeune scientifique réussit à créer un incubateur, endroit où se développent les start-up, en l'occurrence,

Silicone Valley. «Il a aussi participé à la création de la ville intelligente de Séoul», a relevé la responsable. Il occupe actuellement le poste de consultant à la wilaya d'Alger, selon la chargée des investissements de la wilaya. L'Institut Haba, constitué d'un groupe d'Algériens établis à l'étranger ayant différents profils et venus de divers horizons, est intégré dans le cadre du projet Alger Smart ville, a indiqué M^{me} Slimani. Accélérateur de start-up, mettre les start-up en relation avec les acheteurs de leurs solutions et conclure des contrats, l'Institut Haba est détenteur de plus de 1 000 brevets aux Etats-Unis, selon la responsable. Cet institut active actuellement à Alger pour la création et l'ac-

compagnement des start-up et va réceptionner, au début de l'année 2018, le premier grand fablab, endroit où les start-up peuvent disposer des outils et du matériel nécessaires pour créer leurs prototypes, au niveau des voûtes d'Alger, a annoncé M^{me} Slimani. Parmi les éminents scientifiques que l'Algérie a récupérés, il y a lieu de citer aussi le D' Nouredine Taïbi, diplômé de l'Ecole nationale polytechnique. Cet ingénieur qui a créé sa propre société activant dans le domaine technologique aux Etats-Unis, est revenu au bercail pour créer une société similaire à Alger. Il active actuellement entre l'Algérie et les Etats-Unis.

T. K.

Colloque international sur la fuite des cerveaux à Béjaïa

«Une richesse à mettre à profit en ce temps de crise»

La migration des compétences, plus connue sous le concept de fuite des cerveaux, est l'intitulé d'un colloque international organisé par la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université de Béjaïa, le défunt Mohamed Madoui, et pour débattre comment capitaliser les compétences et trouver les mécanismes pour les intéresser, sachant qu'il y a des opportunités de développement car il faut savoir qu'au Maroc, 7 milliards de dollars rentrent au pays grâce à cette migration qualifiée et 17 milliards pour l'Égypte, alors que pour le cas de l'Algérie, on ne bénéficie presque d'aucun sou». «L'après-pétrole et la crise économique due à la chute de ses prix contraint désormais le pays à chercher de nouvelles sources de financement et c'est là l'une des manières pour rentabiliser le pays de cette ressource», a sou-

ligné le président du comité d'organisation, le professeur Moussa Boukrif. De son côté, le directeur de recherche au CREAD d'Alger, Mohamed Saïd Musette, s'étalera sur le thème relatif à l'Afrique dans la migration. Pour le conférencier, une vingtaine de millions d'Africains sont enregistrés en Afrique alors qu'au niveau mondial il y en a une trentaine de millions. Et 52% de ces derniers se sont installés en Afrique, 36% en Europe et 12% en Asie. Concernant les pays africains qui accueillent le plus de migrants, «l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Nigeria se placent aux premières loges», fera savoir le docteur Musette. Selon lui, depuis deux décennies, il a été constaté une augmentation de 90% du taux de migration à partir de l'Afrique vers les pays européens et autres continents. Celle des migrants hautement qualifiés a atteint le taux de 79% dont une soixantaine de milliers de méde-

ins algériens en font partie, y compris ceux nés dans les pays d'accueil, qui se sont installés à l'étranger, dont 27 000 formés en Algérie. Le plus grand nombre est constitué de psychiatres. Pour l'orateur, il faut voir en la migration un point positif, autrement dit une bénédiction, jamais une malédiction. De son côté Pascal Reyntjens, premier à prendre la parole après les allocutions d'ouverture, la formation d'un cadre coûte 200 000 euros et cela constitue une perte à l'Etat d'origine. «Il s'agit de chercher de quelle manière on peut rentabiliser leur expérience», dit-il. Hier, deux ateliers ont été installés. Ils devaient chercher comment créer des voies pour bénéficier de l'expertise des diasporas, évoquant la volonté publique, la coopération entre les deux parties, la création des sites interactifs, le jumelage des associations, etc.

Hocine Cherfa

Le parti mise sur la jeunesse pour les élections locales

Près des trois quarts des candidats RND âgés de moins de 45 ans

■ Le Rassemblement national démocratique participera aux élections locales du 23 novembre avec 48 listes pour les APW et 1 521 listes pour les APC.

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale en tant que SG du RND, Ahmed Ouyahia, a indiqué que son parti table sur la jeunesse qui représente une grosse part des candidats. «69% des candidats sont âgés de moins de 45 ans, 90% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de femmes a atteint 24%, tout en sachant qu'il y a 800 communes où la loi n'exige pas de femmes sur les listes», a-t-il précisé. Le RND s'engage à ce que ses candidats aux élections locales du 23 novembre pratiquent «continuellement» le dialogue avec la population au niveau de la commune, a indiqué le parti dans son programme électoral publié sur son site internet. Le RND s'engage également, selon la même source, à pratiquer une gouvernance démocratique «sincère» dans les responsabilités que confieront les électeurs à ses élus, lesquels seront appelés par avance à rechercher le consensus entre les membres des Assemblées locales qu'ils auront à diriger. Pour cette formation politique, à défaut de réussir dans cette approche, «ils seront les premiers à solliciter les pouvoirs publics pour la dissolution de toute Assemblée locale qui serait bloquée, de sorte à permettre aux électeurs de sanctionner par les urnes les élus locaux qui auront trahi leurs promesses électorales», est-il souligné. Le parti rappelle que «sous la direction du président Abdelaziz Bouteflika, l'Etat a mobilisé des ressources énormes pour la prise en charge des besoins de la population dans tous les domaines». «Cela a changé partout le visage de l'Algérie, même si le pays a encore beaucoup à faire pour satisfaire les attentes de la population en général et de la jeunesse en particulier. Pour cela, l'Etat vient de décider de



PHOTO: RND

renforcer les ressources et les programmes mobilisés», note encore le RND. Cependant, il fait remarquer que «la pleine réussite de ces programmes a besoin de la réunion d'autres conditions, parmi lesquelles, une culture de dialogue permanent, une gouvernance démocratique dans le pluralisme politique, ainsi que la promotion du consensus». Le dialogue permettra aussi aux élus locaux, explique-t-on, de «désamorcer les tensions objectives ou provoquées au niveau des citoyens mécontents devant les problèmes locaux». Il est également «le moyen de nourrir l'espoir chez le citoyen, un espoir basé sur des réalités et non point sur la démagogie». Le RND évoque dans son programme, entre autres, la gouvernance démocratique, estimant que sa «mise en valeur au sein des Assemblées locales élues contribuera à une gestion apaisée des communes. Elle contribuera également à développer la convivia-

lité et le respect mutuel, dans la différence des lignes et des programmes entre les élus des différents partis qui siègeront dans les Assemblées locales», est-il ajouté. Par ailleurs, le Rassemblement national démocratique précise que la volonté politique du gouvernement pour la décentralisation exige des Assemblées élues locales compétentes pour accompagner ce choix. «L'Assemblée populaire de wilaya doit donc être de qualité, pour jouer son rôle de Parlement local, au côté de l'exécutif local. Les élus à l'APW seront ainsi les porte-parole des attentes de la population locale, recueillies par les APC», estime le RND. Revenant sur le phénomène de la corruption qui touche les élus locaux, le SG du RND reconnaît que sur plus de 6 000 élus que compte son parti «nous avons eu malheureusement 200 poursuites, dont une cinquantaine a été condamnée. Nous aurions voulu dire zéro

poursuite, zéro condamnation». «Le suivi des élus est un sacerdoce au RND», a-t-il ajouté. Admettant que c'est une pratique qui engendre un manque de confiance des citoyens, Ahmed Ouyahia a assuré que son parti «se battra pour que la participation soit meilleure», vu que les élections locales mobilisent toujours mieux que les législatives. S'agissant des acteurs politiques qui appellent à l'application de l'article 102 de la Constitution, le patron du RND, les a qualifiés «d'affabulateurs». «Ce sont des affabulateurs qui n'ont pas de base pour porter leurs positions, ils sollicitent l'Armée pour être portés au pouvoir sur les chars», a-t-il rétorqué. Concernant la révision de la loi électorale, le SG du RND a déclaré que son parti n'est pas d'accord pour sa révision, préférant laisser cette loi «faire encore ses preuves». En réponse à une question d'un auditeur sur l'autonomie de la justice, Ahmed Ouyahia, a estimé que la cette dernière agissait en toute autonomie. Ahmed Ouyahia a jugé, à ce propos, que la Sonatrach comme l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines ont subi beaucoup d'injustices. «Maintenant, il y a eu des explosions de pétards qui avec le temps se sont révélés être des injustices. Ce que Sonatrach a vécu, je l'ai dit et je le redis, beaucoup d'injustice ont été commises. Ce qui a été fait contre Chakib Khelil, beaucoup d'injustice, je parle de ces cas qui font l'actualité contemporaine et il y a des cas dans le passé également», a-t-il déclaré. Enfin, et à propos des dernières déclarations du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, Ahmed Ouyahia a déclaré que pour le RND «tout ce qui concerne l'Algérie vis-à-vis de l'extérieur, nous sommes derrière notre gouvernement, à 100%». M. B.

LA QUESTION DU JOUR

La nouvelle guerre du Sinaï

Suite de la page une

L'islam politique étant une invention égyptienne, c'est en Egypte, dans son berceau, qu'il se trouve pour l'heure en danger réel de mort. Il ne peut être condamné en Egypte et continuer d'exister et de compter ailleurs. Peut-être s'en sortira-t-il finalement, mais cela personne ne peut l'affirmer aujourd'hui avec certitude. Au-delà de ses clivages internes, c'est son destin de courant politique international qui se joue en ce moment, pas même d'ailleurs dans toute l'Egypte, mais dans le Sinaï, comme si pour livrer le combat de la survie il était retourné dans les sables d'origine, pour s'y perdre sans espoir de retour ou pour en rejallir plus vivant que jamais. Que la leçon ait résonné dans tout le monde arabe, «de la mer à la mer» comme on aime dire parfois, on en a une preuve supplémentaire dans le fait que même l'Arabie saoudite veut rompre avec le rigorisme religieux wahhabite. Or elle est le seul pays arabe et musulman qui aurait quelque droit à ne pas se séculariser complètement. Pas plus que les chrétiens n'attendent du Vatican qu'il devienne laïc, on ne devrait s'attendre en terre d'islam à ce que le pays abritant les Lieux saints de l'Islam se défroque complètement. Tous les autres Etats arabes et musulmans, a déclaré récemment le ministre émirati des Affaires étrangères, devraient se dépouiller de leur vernis religieux, s'accepter comme des Etats séculiers dans le sens plein du terme, ce qu'ils sont déjà d'une certaine façon bien qu'à des degrés divers. Qui aurait cru que ce serait sur cette leçon fondamentale que déboucherait le printemps arabe ? Personne. Elle n'aurait pas été possible sans l'alliance de l'Egypte et de l'Arabie saoudite.

M. H.

Les techniciens de la maintenance paralysent les aéroports

Air Algérie à l'heure de la grève

Les techniciens de la maintenance d'Air Algérie ont décidé d'une grève illimitée depuis mardi, invoquant l'injustice salariale et la non application de ce qui est stipulé dans la convention collective d'Air Algérie. Les techniciens et travailleurs des services de maintenance des avions ont entamé mardi passé une grève illimitée, soulevant une série de revendications, notamment la révision de la grille de classification professionnelle et des salaires, conformément aux dispositions de la convention collective, selon le président du Syndicat national des techniciens de la maintenance des

avions (Sntma), Ahmed Boutoumi. Ce responsable a informé que la grève entamée mardi après-midi sera «illimitée et à travers l'ensemble des aéroports du pays», et ce, jusqu'à l'application des clauses de la convention collective, particulièrement celles relatives à la classification professionnelle, à la grille de salaire et aux primes. «Il est inconcevable que les techniciens de maintenance et de mécanique occupent les derniers rangs de classification tandis que la convention collective prévoit leur classement au deuxième rang après les pilotes», a ajouté M. Boutoumi. «Nous

avons décidé de poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction de nos revendications légitimes, à travers l'application de la convention collective de la compagnie», a-t-il conclu. La convention collective signée en 1999 a été contournée progressivement, deux ans seulement après son application, a précisé M. Boutoumi. Les techniciens de maintenance et de mécanique sont classés, selon la convention collective au deuxième rang après les pilotes, mais ils occupent en réalité les derniers rangs de classification, a-t-il ajouté, affirmant que le salaire de base des hôtesses et des stewards

dépassait de quatre fois celui des techniciens de maintenance. Du côté d'Air Algérie, on a affirmé que la grève a été déclenchée de manière illégale. Le président-directeur général, Bekhouche Allache, a qualifié, dans un entretien accordé à l'APS, cette grève entamée aux environs de 17h30 d'«illégal». car, a-t-il dit, elle ne satisfait pas les conditions légales relatives à l'annonce de grève en sus d'être déclenchée subitement. Il a ajouté que la Sntma n'a même pas daigné contacter la direction générale de la compagnie pour discuter des revendications, et ce, au terme de la réunion de

leur assemblée générale extraordinaire, et a déclenché le mouvement de grève contrairement aux procédures en vigueur relatives aux mouvements de protestation. En dépit de ce mouvement, tous les vols programmés pour l'après-midi d'hier se sont déroulés normalement sans aucune perturbation, a ajouté M. Allache. Rappelons que depuis le 15 du mois de mars, le personnel de cette compagnie ne cesse de monter au créneau en protestant pour le réajustement des salaires qui demeure l'une des principales revendications des employés.

Louiza Ait Ramdane

Messahel souligne la «nécessité» de parvenir à «une définition commune» du terrorisme

■ Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné mercredi à Alger, la «nécessité» de parvenir à «une définition commune» du terrorisme, plaidant pour «un renforcement» des instruments nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre le crime organisé transnational.

Par Hassen D.

«Il y a aussi une nécessité de parvenir à une définition commune du terrorisme, comme c'est le cas avec le crime organisé transnational», a déclaré M. Messahel à l'ouverture des travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de



lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational, co-organisée par l'Algérie et les Pays-Bas. M. Messahel a mis également en évidence la nécessité d'organiser l'échange d'informations et de données, de renforcer la coopération judiciaire régionale et internationale, de renforcer aussi les institutions internationales de lutte contre le crime organisé transnational telles que la Commission pour la

pénale ou la Convention arabe de lutte contre le commerce illicite des drogues, et réfléchir aussi à la création de cordons sanitaires autour des zones de production de drogues, de psychotropes...». M. Messahel a affirmé que «la région à laquelle appartient l'Algérie connaît, à la fois, le terrorisme et le crime organisé transnational», relevant que la bande sahélo-saharienne, en particulier, «est aujourd'hui une zone meurtrière et menacée par le développement de ces deux fléaux, par la

densification de leurs canaux de collaboration, par la solidité des interconnexions de leurs intérêts et par la mutualisation progressive de leurs moyens pour la conduite et la protection de leurs activités criminelles respectives». M. Messahel a soutenu que «le crime organisé transnational dans cette même région couvre une large palette de trafics, incluant la prise d'otages contre paiement de rançons, le trafic de cocaïne, d'héroïne, de psychotropes et surtout de haschich, le

PH.D.R. trafic d'armes en tous genres, la traite des êtres humains, l'exploitation de la migration illégale, le blanchiment d'argent, l'orpaillage illégal, le trafic de cigarettes et de contrebande de toutes sortes, le trafic de biens culturels, le vol de bétail et bien d'autres trafics encore». Il a estimé, dans ce sens, que «ces activités illégales drainent des sommes considérables dans une région pauvre où les Etats manquent dramatiquement des capacités et des ressources requises pour les combattre et pour protéger leurs populations respectives des dangers que celles-ci font peser sur leur sécurité, leur stabilité et leurs aspirations légitimes au développement et au bien-être». Pour M. Messahel, «il y a donc un fort besoin de mieux connaître et de mieux comprendre l'évolution de la relation et des mutations qui naissent et qui se développent entre ces deux menaces dans toute la région», ajoutant que ce besoin «est d'autant plus pressant que ces deux fléaux sont de portée globale et s'alimentent de ramifications internationales». Parmi les pistes à explorer, a-t-il noté, «il y a, à titre d'exemple, la relation entre la délinquance ordinaire, sa radicalisation et le terrorisme». H. D.

Selon la Banque mondiale

Le modèle de croissance du Maroc «s'essouffle»

Le modèle de croissance économique du Maroc «donne des signes d'essoufflement» et ne parvient pas à gagner en efficacité, a indiqué la Banque mondiale, en affirmant que la marche de ce pays vers l'émergence est «lente» et «incertaine».

«Le modèle de croissance du Maroc donne des signes d'essoufflement et de croissance modérée. Le pays risque d'être rapidement confronté aux limites d'une croissance basée sur l'accumulation de capital fixe», souligne la BM dans son mémorandum économique pays (Mep), consacré au Maroc. «Ce scénario d'essoufflement de la croissance et de convergence lente vers l'émergence n'aurait rien de surprenant au regard de l'expérience internationale», précise la BM dans ce rapport volumineux de 405 pages, intitulé «Le Maroc à l'horizon 2040 : investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique». Et d'ajouter que «l'histoire économique révèle en effet que de nombreux pays réussissent à accélérer fortement leur croissance économique pendant plusieurs années, comme ce fut le cas au Maroc au cours des années 2000, mais que, dans la majorité des cas, faute de réformes structurelles majeures, ces accélérations ne sont pas durables». «Le ralentissement économique observé ces dernières années et les estimations de croissance pour 2016 de

l'ordre de 1% laissent penser que le Maroc s'oriente vers la réalisation de ce scénario», prévoit l'institution de Bretton Woods. Au Maroc, l'effort d'investissement ne s'est pas traduit par des gains de productivité significatifs. Les créations d'emploi se sont concentrées dans les secteurs à faibles gains de productivité, explique la BM. Ainsi, entre 2000 et 2014, l'économie marocaine a généré environ 1,1 million d'emplois en dehors du secteur de l'agriculture, dont plus de la moitié (570 000) ont été créés dans deux secteurs seulement : la construction et l'hôtellerie-restauration, constate le rapport. «Sans accélération des gains de productivité, la croissance ne peut que décélérer. La dynamique atone des années récentes peut s'interpréter comme une préfiguration de ce scénario de lente convergence», précise-t-elle dans ce rapport de prospective qui documente la situation économique et sociale du Maroc. «Face aux ambitions économiques du Maroc, l'expérience internationale indique que rares sont les pays qui ont réussi à franchir le cap de revenu intermédiaire pour se hisser parmi les pays à haut revenu et que ceux qui ont réussi l'ont souvent fait au prix d'énormes efforts et sacrifices». Seulement treize économies dans le monde ont été capables d'atteindre et de maintenir une croissance supérieure à 7% pendant plus de

25 ans depuis 1950, selon la Banque mondiale. Après une phase généralement encourageante de développement rapide et de modernisation des infrastructures de base, de nombreux pays en développement se retrouvent confrontés à un plafond de verre dans leur expansion, c'est-à-dire à des limites du développement largement invisibles, selon les précisions de cette institution financière internationale.

Une économie très endettée

A ce titre, la BM soutient que d'un point de vue historique, il est intéressant de noter que les pays qui ont réussi leur envol économique étaient très peu endettés lorsqu'ils avaient le niveau de développement du Maroc actuel. Or, la position extérieure globale nette du Maroc s'est détériorée au cours de la dernière décennie, passant de 38% du PIB en 2002 à 61% en 2015. S'y ajoute un secteur de l'industrie qui n'est pas suffisamment rentable, poursuit la BM. Même dans les filières les plus dynamiques, telles que l'automobile et l'aéronautique, la présence du capital local reste limitée et l'essentiel de la croissance est porté par des acteurs étrangers. Par exemple, autour de l'usine Renault à Tanger, moins de 10% seulement des fournisseurs de premier rang

livrant quotidiennement l'usine sont à capital majoritairement marocain. Les entreprises marocaines, «peu structurées, de taille modeste et faiblement internationalisées, s'avèrent également peu dynamiques et innovantes», constate le rapport. «Pourquoi le nombre d'entreprises marocaines exportatrices s'élève-t-il à seulement 5 300 et stagne-t-il depuis le début des années 2000? A titre de comparaison, la Turquie compte aujourd'hui 58 000 entreprises exportatrices», s'est interrogée la BM qui explique que «les politiques publiques au Maroc peinent à créer les conditions suffisantes d'un rattrapage économique».

Un demi-siècle d'écart économique entre le Maroc et l'Europe du Sud

Au total, alors que 15 kilomètres à peine séparent les royaumes du Maroc et d'Espagne, le pouvoir d'achat d'un Marocain en 2015 n'atteignait que 22,5% de celui de son voisin européen immédiat. La Grèce, dont l'économie traverse une crise profonde, dispose d'un revenu par habitant trois fois supérieur à celui du Maroc, note ce mémorandum. Pour apprécier les limites de la dynamique de convergence du Maroc, il convient de garder à l'esprit que les pays ayant réussi leur envol économique ont tous été

capables de maintenir un taux de croissance du Pib par habitant supérieur à 4% pendant plusieurs décennies. «L'écart économique actuel entre le Maroc et l'Europe correspond à environ un demi-siècle. Sur un plan historique, le niveau de vie actuel des Marocains correspond à celui atteint par les Français en 1950, par les Italiens en 1955, par les Espagnols en 1960 et par les Portugais en 1965», relève encore la BM. Près d'un quart des ménages ruraux n'ont pas directement accès à une route et vit à au moins à 10 km des services de santé de base, alors que les taux de raccordement en milieu rural n'atteignent pas 40% pour l'eau potable et 3% pour l'assainissement. «Dans ces conditions, le capital humain du Maroc peine à se développer», indique la BM en rappelant que le Maroc se situe au 126^e rang mondial (sur 187 pays) en termes d'indice de développement humain. Seulement 15% des ménages marocains feraient partie de la classe moyenne ou aisée, soit environ 5 millions d'habitants pour une population totale d'environ 34 millions. Au Maroc où environ un jeune sur deux âgés de 25 à 35 ans dispose d'un emploi, souvent informel et précaire, «l'emploi des jeunes constitue à brève échéance un défi majeur pour l'avenir de la société», note cette institution financière internationale.

Raouf C./APS

PLF 2018/ Projets publics

La levée du gel sera soumise au principe de priorité

■ Le directeur général du budget au ministère des Finances, Farid Bekka, a indiqué que la levée du gel sur les projets publics sera soumise au principe de priorité à travers le territoire national, précisant que le gouvernement avait préféré geler certains projets plutôt que de toucher aux salaires des travailleurs.

Par Salem K.

Lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat des dispositions prévues dans le projet de loi de finances (PLF) 2018, M. Bekka a précisé que le gel des projets publics dans certains secteurs était «inéluctable» en raison de la crise économique induite par la chute des prix du pétrole, soulignant que le gouvernement «a préféré geler certains projets publics et réduire ainsi le budget d'équipement plutôt que de toucher au budget de fonctionnement qui couvre 95% des salaires des travailleurs». Répondant aux interrogations des membres de la commission, le responsable a affirmé que l'Etat avait investi depuis 2000 plus de 36 000 milliards de dinars en équipement. La levée du gel sur les projets, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, prévue dans le Plan d'action du gouvernement sera soumise au principe de priorité à travers le territoire national, a affirmé M. Bekka, soulignant que le gouvernement avait donné aux autorités locales jusqu'à fin octobre 2017 pour soumettre tous les projets prioritaires devant être réalisés. Le gouvernement examinera chaque projet avant d'établir la liste finale des projets concernés par la levée du gel et qui seront lancés l'année prochaine, a-t-il ajouté. M. Bekka a indiqué que le PLF 2018 prévoit des dépenses de 8 600 milliards de dinars, soit une hausse de 25% par rapport au budget des dépenses 2017. Concernant le budget de fonctionnement estimé à 4 584 milliards de dinars



PH.D.R.

dans le cadre du PLF 2018, le même responsable a précisé qu'il a connu un «léger recul» par rapport à 2017 (4 591 milliards de dinars). Pour M. Bekka, ce recul est notamment dû aux intérêts de la dette publique et aux dépenses fiscales. Ce recul est également dû aux changements survenus dans les salaires des travailleurs et résultant du non remplacement (partiel) des postes de travail des retraités et des personnes décédées comme prévu dans la politique financière de 2017, à savoir le remplacement d'un tiers des retraités, des travailleurs décédés et des démissions dans la fonction publique. Pour 2018, il a été décidé de ramener ce pourcentage à un cinquième pour permettre aux secteurs publics de remplacer 1/5 des postes vacants à leur niveau, a dit M. Bekka, précisant que le secteur public compte plus de 2,2 mil-

lions de fonctionnaires. Parallèlement, il a été décidé d'ouvrir en 2018 plus de 13 624 nouveaux postes budgétaires dans les secteurs de la Santé (près de 8 000 postes), de l'Education nationale (près de 5 000 postes) et de l'Enseignement supérieur (près de 2 000 postes). M. Bekka a tenu à préciser, dans ce cadre, que l'ouverture de ces nouveaux postes ne signifiait pas l'interdiction aux autres secteurs de recruter. Ils peuvent le faire dans le cadre du 1/5 des postes vacants existant à leur niveau, a-t-il ajouté. Une «très légère» baisse a été enregistrée dans le budget d'équipement et de gestion des services (environ 1 milliard de dinars), a souligné M. Bekka, affirmant que le niveau d'intervention économique de l'Etat dans les entreprises et l'aide à l'énergie au profit des régions du sud et de certaines wilayas des

Hauts-Plateaux, ainsi que les aides aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial, a également enregistré un «léger recul». L'Office algérien interprofessionnel des céréales et l'Office algérien interprofessionnel du lait et des produits laitiers ont eu la part du lion dans ce type de financement dans le cadre de la politique de subvention de l'Etat pour ces produits. Quant au budget de l'équipement inscrit au titre de l'année 2018, (4 043 milliards de dinars), M. Bekka a indiqué que ce dernier a enregistré une hausse à tous les niveaux, dont les autorisations de programme qui ont augmenté jusqu'à 883 milliards de dinars (+36 %) et les programmes d'investissement dont les nouveaux programmes qui ont augmenté de 86%, tandis que la réévaluation des projets ont connu une hausse de 80% dans certains secteurs, tels que

les routes, l'hydraulique, la voie ferrée et les structures administratives. Lors de cette réunion, un nombre d'articles (92,98 et 119) contenus dans le PLF 2018 ont été débattus, notamment ceux relatifs au budget de l'Etat et de son fonctionnement. A ce propos, les questions des membres de la commission ont porté essentiellement sur le gel des projets publics dans nombre de secteurs, le gel du recrutement, et la création de 400 000 emplois prévus dans le Plan d'action du gouvernement. Répondant aux questions, notamment celles liées au recrutement et à la création de 400 000 emplois contenus dans le Plan d'action du gouvernement, M. Bekka a estimé que les chiffres avancés par l'exécutif ne concernent pas seulement le secteur public, mais aussi les emplois qui seront créés par les Entreprises publiques économiques (EPE) et le secteur privé, ajoutant que ces emplois ne sont pas financés par le budget de l'Etat. M. Bekka a, par ailleurs, indiqué que l'objectif du gouvernement est d'atteindre la couverture du budget de fonctionnement à travers les recettes ordinaires du Trésor, ajoutant qu'il «est en bonne voie» et qu'il aura, par conséquent, un impact positif sur la politique de recrutement. Le budget de fonctionnement était auparavant financé, en grande partie, par la fiscalité pétrolière, a-t-il rappelé.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 58 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens, les marchés reprenant leur souffle avant les données sur les réserves américaines et après des commentaires encourageants de responsables de l'Opep. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 58,23 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 10 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 22 cents, à 52,25 dollars. Les cours reculaient mais restaient

proches de leurs plus hauts en près d'un mois atteints la veille, à 58,57 dollars pour le Brent et à 52,62 dollars pour le WTI. Les prix ont été soutenus mardi par des propos d'Alexandre Novak et de Khaled al-Faleh, les ministres russe et saoudien de l'Energie. «L'Arabie saoudite essaye visiblement de créer un consensus sur un renouvellement de l'accord de l'Opep comme l'ont prouvé dans les dernières semaines la visite du ministre saoudien de l'Energie en Irak et celle du roi à Moscou», ont commenté les analystes de BNP Paribas. L'Arabie saoudite et la Russie, deux des trois plus grands producteurs mondiaux, «s'expriment en chœur en public,

mais cette harmonie n'est pas visible en Chine. La Russie a conforté sa place de premier exportateur vers la Chine face au premier producteur de l'Opep en exportant une quantité record de pétrole, à 1,545 million de barils par jour vers le premier importateur mondial», a nuancé Stephen Brennock, analyste chez PVM, citant les données du ministère russe de l'Energie. Les marchés attendaient par ailleurs les données hebdomadaires du département américain de l'Energie (DoE) sur les réserves arrêtées au 20 octobre pour se faire une idée de l'état du marché du premier consommateur mondial. Les analystes prévoient une baisse des réserves de brut de 3

millions de barils, une hausse de 1,7 million de barils des réserves d'essence et des réserves de produits distillés à l'équilibre, selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence Bloomberg actualisé en début de séance européenne. Avant ces données officielles, la fédération privée de l'American Petroleum Institute (API) a publié ses propres estimations. «Les données du DoE pourraient réveiller les marchés, car l'API a fait état d'une hausse des réserves de brut, mais de baisses importantes des réserves d'essence et de produits distillés», ont rapporté Michael van Dulken et Henry Croft, analystes chez Accendo

Bourse de Tokyo Le Nikkei ouvre en hausse

LA BOURSE de Tokyo a débuté en hausse la séance d'hier, soutenue par un recul du yen favorable aux titres des sociétés exportatrices japonaises. L'indice vedette Nikkei gagnait 0,37%, soit 80,78 points, à 21 885,95 points au cours des tout premiers échanges contre 21 805,17 points mardi à la clôture. L'indice élargi Topix était lui en hausse de 0,34%, soit 5,99 points, à 1.762,91 contre 1 756,92 points mardi soir. Sur le marché des devises, le dollar valait 113,90 yens, contre 113,54 yens la veille au moment de la fermeture de la Bourse de Tokyo. Le yen cédait aussi du terrain face à l'euro, à 133,96 yens pour un euro hier matin contre 133,50 mardi au moment de la clôture de la place financière nipponne.

R. E.

Boumerdès

Curage préventif d'un taux de 30% du réseau d'assainissement



Par Ahlem N.

La wilaya de Boumerdès entame, en prévision des crues, de façon précoce les actions de

curage préventif, en les lançant, chaque année, à partir du premier juillet, a indiqué à l'APS Baraka Djaâfar, en marge du lancement, à partir de Boumerdès, et en présence du directeur

régional de l'Office d'assainissement du Centre, d'une campagne de curage préventif des réseaux d'assainissement qui devrait s'élargir aux wilayas de Blida, de Médéa et d'Alger. Le

■ Au moins 30% du réseau d'assainissement de la wilaya de Boumerdès (d'une longueur de 1 700 km) ont fait, à ce jour, l'objet d'opérations de curage préventif au titre du plan anti-crues mis au point en prévision des pluies, contre une moyenne de curage estimée à 15% à l'échelle nationale, a-t-on appris du directeur de l'Office local d'assainissement.

responsable de l'Office a souligné le lancement de l'opération curage par les grandes villes de la wilaya, avant de se poursuivre actuellement pour englober la totalité du réseau d'assainissement et de tous les points noirs connus de la région. Selon le directeur régional de l'Office d'assainissement du Centre, Abdelhamid Aguouini, cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné à Boumerdès, est inscrite au titre des activités régu-

lières de l'Office et sera étendue, dès la semaine prochaine à la wilaya de Blida, puis Médéa et enfin Alger. L'opération qui a mobilisé, pour la première fois tous les moyens humains et matériels de l'Office au niveau des wilayas concernées, a enregistré la levée des détritiques qui obstruent les collecteurs d'eau de pluies, ainsi que des regards et avaloirs du réseau longeant le front de mer de la ville de Boumerdès, le boulevard de l'indépendance et d'autres artères du centre ville. Une attention particulière est accordée, à l'occasion, au curage des vieux réseaux fortement dégradés, ainsi qu'à ceux ne répondant plus aux normes devant être adaptées au regard de la croissance démographique enregistrée ces dernières années dans la wilaya, a ajouté le même responsable. «A travers cette campagne, nous voulons offrir une "valeur ajoutée" à ce noble et difficile travail qui est exécuté sous terre, tout en rendant le citoyen conscient des efforts consentis quotidiennement par les agents de l'Office soucieux d'assurer leur bien-être», a souligné M. Agouini Abdelhamid.

A. N./APS

Mila / villages de Ferdjioûa

Raccordement de près de 600 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 580 foyers des villages de Ferdjioûa (nord de Mila), ont été raccordés au réseau de gaz naturel en présence du wali, Ahmouda Ahmed Zineddine, dans une joie festive. S'exprimant en marge de cette opération de raccordement à la mechta d'Oum Lahdjal, le chef de l'exécutif local a indiqué que l'extension de la couverture en gaz naturel dans les zones rurales «incarne les efforts consentis par l'Etat dans la poursuite du développement et de la promotion du cadre de vie des citoyens en dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays». Le même responsable a mis l'accent sur la nécessité de raccorder les établissements

scolaires des zones rurales au réseau de gaz naturel, en vue d'assurer la disponibilité du chauffage et des repas chauds pendant l'hiver. Pas moins de 1 500 logements seront également raccordés au réseau de gaz naturel «dans les prochains mois», a annoncé le wali, affirmant que la wilaya a réservé une enveloppe financière de 110 millions de dinars en vue de financer les travaux de raccordement aux réseaux de distribution et d'extension de la couverture gazière. Quelques communes ont également contribué au financement de cette opération, entre autre celle de Ferdjioûa qui a réservé une enveloppe financière de 50 millions de dinars

et la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) qui a pris en charge 35 % des travaux. De son côté, le directeur de l'énergie, Mohand Cherif Braham, a assuré que les opérations de raccordement au réseau de gaz naturel permettront, prochainement, à la wilaya de Mila d'atteindre un taux de pénétration en gaz naturel de près de 70 %, au lieu des 61% enregistrés actuellement. Trois opérations de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable ont été également réalisées aujourd'hui en présence du wali, et ce au profit de 30 000 habitants de la mechta «Mantoura» et de plusieurs zones rurales, a-t-on relevé.

Saïd F.

Tissemsilt

Lancement prochain de la réalisation de 3 533 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 3 533 logements publics locatifs (LPL) seront lancés dans la wilaya de Tissemsilt avant la fin du premier trimestre de l'année 2018, a annoncé le wali, Abdelkader Benmessaoud lors des travaux du conseil de l'exécutif. Ces logements s'inscrivent dans le cadre d'un quota de 5.533 LPL non encore réalisés, a-t-il déclaré. Le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) Abdelkrim Derkaoui a signalé,

lors de ce conseil, le transfert d'un quota de 2 000 LPL restant vers le programme de logement promotionnel aidé (LPA). Le wali a insisté sur l'importance d'élaborer un plan d'action visant à relancer les quotas de l'habitat public non encore lancés à travers la wilaya, ainsi que sur l'accélération des procédures d'attribution de 2 020 LPL qui seront distribués d'ici la fin de l'année en cours à travers des communes de Tissemsilt et Ouled Bessam. M. Benmessaoud a

également instruit les responsables de l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) de lancer le plus tôt possible les projets de 800 logements à Tissemsilt et de 200 à Théniet El Had au titre du programme AADL 2. En outre, il a sommé les responsables de l'Agence nationale de promotion immobilière (ANPI) de lancer un lot de 46 logements participatifs sociaux au chef-lieu de wilaya tant que l'assiette est disponible. Le directeur de wilaya de l'habitat

a indiqué que les autorités de wilaya ont sollicité un quota supplémentaire de 4 000 aides à l'habitat rural pour répondre aux demandes croissantes à travers les communes de la wilaya. L'ordre du jour du conseil de l'exécutif de la wilaya a comporté l'examen de la situation de consommation des crédits au titre des programmes sectoriels et des PCD et la préparation des élections locales.

L.T./APS

Biskra

Près de 682 millions de dinars consacrés aux cantines scolaires

LA WILAYA de Biskra a bénéficié d'une enveloppe financière de près de 682 millions de dinars à injecter aux cantines scolaires au titre de l'année scolaire 2017-2018, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce montant, alloué dans le cadre du budget supplémentaire attribué à cette wilaya, permettra de financer les cantines scolaires de l'ensemble des 33 communes de la wilaya de Biskra, a-t-on indiqué de même source. Grâce à ce financement, des repas chauds pourront être servis aux 111.000 enfants scolarisés que compte la capitale des Ziban, notamment ceux des zones éloignées, a affirmé la même source. La wilaya de Biskra compte près de 300 cantines scolaires réparties à travers les établissements éducatifs, selon des responsables du secteur de l'éducation.

R.R.

Sûreté de wilaya d'Oran

Ouverture prochaine de 13 sièges de sûreté urbaine et de daïras

Treize nouveaux sièges de sûreté urbaine et de daïras seront ouverts prochainement à travers la wilaya d'Oran, a annoncé le chef de sûreté de la wilaya. Le contrôleur de police Salah Nouasri a déclaré à la presse, en marge d'une cérémonie organisée par les services de la sûreté de wilaya à l'occasion de la journée nationale de la presse, que la couverture sécuritaire sera renforcée dans la wilaya pour s'adapter aux mutations démographiques et socio-économiques. L'ouverture de ces sièges de sûreté permet une ceinture sécuritaire exemplaire dans la

wilaya d'Oran répondant aux exigences de lutte contre la criminalité et le crime organisé et assurant la paix et l'ordre public, a-t-il souligné. Ces nouveaux sièges, qui sont à la phase des dernières retouches, portent sur des unités dans le domaine de la lutte contre la criminalité relevant de la police judiciaire et des sièges de sûreté urbaine et de daïras, dans le cadre du rapprochement du citoyen de la police et des principes de la police de proximité s'adaptant au développement que connaît la wilaya avec la création de nouveaux pôles d'habitat, a-t-il ajouté. Le contrô-

leur de police a fait savoir, d'autre part, que ses services œuvrent à intensifier la formation et le recyclage en application des orientations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) surtout à faire face à la cybercriminalité. Des cycles de formation technique et opérationnelle continue sont organisés au profit des cadres de la sûreté nationale en Algérie et à l'étranger, a-t-il indiqué dans ce sens. Lors de la cérémonie organisée en l'honneur de la famille de la presse, plusieurs grands invalides de la guerre de libération nationale ont été honorés.

T. F.

Après l'adoption de l'accord aérien UE-Maroc

L'intergroupe sur le Sahara occidental exprime sa «stupéfaction»

■ L'Intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exprimé sa «stupéfaction» face aux «contradictions persistantes» de l'UE dans sa politique au Sahara occidental, exhortant la Commission européenne à préciser la portée territoriale de l'accord aérien UE-Maroc adopté, quelques heures avant, au Parlement européen.

Par Lamine H.

«**I** est stupéfiant de voir les contradictions persistantes de la politique de l'UE envers le Sahara occidental. En réponse à la décision de la CJUE de décembre dernier, la Commission négocie actuellement une extension de l'accord de libéralisation commerciale UE-Maroc à ce territoire, mais elle ignore la CJUE en ce qui concerne l'aviation», a déploré l'intergroupe dans un communiqué. Le Parlement européen a adopté mardi un accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part. Cet accord est entré en vigueur, provisoirement, en décembre 2006. En février 2014, la Commission européenne a proposé quelques modifications pour tenir compte du Traité de Lisbonne, signé en 2007 et de l'adhésion de trois nouveaux Etats à l'UE. C'est sur cette version modifiée que les députés européens se sont prononcés mardi. Mais, cette nouvelle version de l'accord n'a pas pris compte de l'arrêt de la CJUE qui a conclu que le Sahara occidental est un «territoire séparé et distinct» du Maroc. Les membres de l'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen ont invité, ainsi, la Commission à «clarifier l'application territoriale de l'accord aérien UE-Maroc», adopté en séance plénière à Strasbourg (France). Les membres de l'intergroupe craignent que l'accord ne s'applique en fait au Sahara occidental dont les territoires ont été «entièrement intégrés par la puissance occupante dans son espace



aérien intérieur». «Si tel a été le cas, la Commission permettrait de consolider davantage le contrôle exercé par le Maroc sur ce territoire – un territoire non autonome qui doit encore être décolonisé selon les Nations unies – et risquerait d'exposer l'UE à une défaite humiliante devant ses propres tribunaux européens», a estimé l'intergroupe. Les députés européens de l'intergroupe insistent pour obtenir des «garanties claires de la Commission» pour que l'accord aérien ne s'applique qu'au territoire marocain et à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et non au territoire du Sahara occidental, que le Maroc occupe illégalement depuis 1975. L'exclusion du Sahara occidental doit être strictement conforme à l'arrêt historique de la Cour de justice de l'UE (CJUE) du 21 décembre 2016, lorsque cette Cour a décidé que le territoire du Sahara occidental devait

être considéré comme un «territoire séparé et distinct» du Maroc et que l'application de tout accord bilatéral avec l'UE exigeait le consentement préalable du peuple du Sahara occidental, ont-ils plaidé. Les membres de l'intergroupe souhaitent que la Commission les rassure sur ce «dossier inquiétant» et exhortent toutes les parties européennes à «agir de manière constructive» pour une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental, soulignant la nécessité de défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de «surmonter les obstacles» au renforcement des relations avec la région. Le groupe des Verts/ALE au Parlement européen avait sollicité un avis juridique sur cet accord aérien UE-Maroc dans le sillage de l'arrêt de la CJUE de décembre 2016, qui aurait permis aux députés européens de se prononcer sur l'accord «en toute connaissance de

cause». Mais, faute d'une majorité politique au sein du Parlement européen, cet avis juridique n'a pu être obtenu. Mardi, le groupe des Verts/ALE, non convaincu par les arguments avancés par la Commission européenne qui «a confirmé que l'accord s'applique au territoire du Sahara occidental», a voté contre le texte présenté. «L'accord aérien ne respecte pas l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) du 21 décembre 2016 qui exigeait que l'UE considère le Sahara occidental et le Maroc comme deux territoires séparés et distincts», ont expliqué les Verts. De plus, les Verts considèrent que la Commission n'a pas démontré qu'elle avait obtenu le consentement du peuple du Sahara occidental pour inclure ce territoire dans l'accord UE-Maroc, comme l'exigeait également la CJUE. «Nous appelons le Conseil à prendre d'urgence des mesures correctives adéquates pour se

conformer au droit européen et respecter l'intégrité

L'envoyé spécial de l'ONU s'entretient avec le président mauritanien

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Kohler, s'est entretenu à Nouakchott, avec le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, dans le cadre de sa première tournée dans la région pour la relance du processus de règlement du conflit au Sahara occidental. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la coopération, Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, du directeur de cabinet du président de la République, Ahmed Ould Bahia et du Conseiller politique de l'Envoyé onusien, David Schawk. La visite de M. Kohler à Nouakchott est la dernière étape de sa tournée qu'il a effectuée dans la région (Maroc, camps des réfugiés sahraouis et Algérie), depuis sa nomination, le 8 août dernier, par le Secrétaire général onusien, Antonio Guterres, en tant qu'envoyé spécial au Sahara occidental, en remplacement de Christopher Ross. M. Kohler (ancien président d'Allemagne) a eu des entretiens à Rabat, dans les camps des réfugiés sahraouis, et à Alger, et ce dans le cadre de la poursuite des efforts de l'ONU pour parvenir à un règlement du conflit à travers la relance des négociations entre le Front Polisario et le Maroc, avant de présenter son rapport devant le conseil de sécurité de l'ONU dans six mois.

L. H./ APS

Maroc/ Mouvement de contestation «Hirak»

Des militants des droits de l'Homme appellent à la libération des détenus

Plusieurs militants des droits de l'Homme ont organisé à Casablanca un sit-in pour réclamer la libération des détenus du mouvement de contestation «Hirak» dans la région du Rif au nord du Maroc, dénonçant des «arrestations arbitraires» et fustigeant un «Etat corrompu», rapporte la presse locale. Ce sit-in a été organisé à l'occasion du procès, qui a débuté mardi à Casablanca dans une salle bondée, du leader du mouvement «Hirak», Nasser Zefzafi et de quelques militants qui ont commencé à défiler à la barre mardi matin dans une ambiance houleuse, selon des médias locaux. Douze d'entre eux suivent une grève de la faim depuis plus d'un mois et leur état de santé suscite de vives

inquiétudes chez les associations de défense des droits de l'Homme, qui appellent à leur libération. Lors de la précédente audience, début octobre, les avocats de la défense avaient déposé une demande de liberté provisoire ou, à défaut, une hospitalisation des grévistes de la faim, sans résultat. Récemment, l'ONG «EuroMed Droits» a appelé les autorités marocaines à «libérer toutes les personnes arbitrairement détenues» suite à ce mouvement de contestation né à Al-Hoceïma (nord) après la mort tragique de Mouhcine Fikri, vendeur de poissons broyé par une benne à ordures alors qu'il cherchait à récupérer sa marchandise confisquée par la police fin octobre 2016 et à

«abandonner» les charges retenues contre elles, regrettant «la réaction sécuritaire des autorités marocaines qui se sont engagées sur la voie de la répression». «Il est impératif que les autorités marocaines respectent les droits des prisonniers, veillent à leur santé, à leur intégrité physique et psychologique», a ajouté l'ONG, rappelant que «le Maroc a ratifié la Convention contre la torture des Nations unies et l'administration pénitentiaire est tenue de respecter le droit international en assurant, entre autres, à ses détenus l'accès à des procédures juridiques leur permettant de contester leur détention et leur traitement, et leur permette de communiquer sans entrave avec leur famille et leurs avocats». R. M.

Cartel de l'automobile en Allemagne

Inspections de l'UE chez BMW

Page animée par Ali Zidane

La Commission européenne a effectué des inspections chez BMW dans le cadre d'une enquête sur une affaire de cartel impliquant au total cinq groupes auto-

mobiles allemands, a annoncé vendredi BMW. Ces soupçons d'entente avaient été révélés cet été par les médias allemands et avaient écorné un peu plus l'image des constructeurs automobiles allemands, déjà mise à mal par

les tricheries sur les émissions polluantes des véhicules diesel, qui avaient été révélées en septembre 2015. En juillet dernier, l'influent hebdomadaire «Der Spiegel» avait lancé l'affaire : selon lui, BMW, Daimler, Volkswagen, Audi et Porsche ont eu pendant plus de 20 ans des réunions secrètes pour s'accorder sur nombre d'aspects techniques de leurs voitures, notamment sur le système de filtration des émissions polluantes, lézant ainsi possiblement consommateurs et sous-traitants. Vendredi, BMW a expliqué que cette inspection de la Commission européenne, liée à



l'enquête qui vise cinq groupes automobiles allemands et révélée par des médias en juillet 2017, avait eu lieu à Munich, où se trouve son siège. De son côté, l'Exécutif européen a simplement affirmé avoir effectué des inspections non annoncées chez un constructeur automobile en Allemagne, sans dire lequel, dans le cadre d'une enquête sur un cartel impliquant plusieurs groupes automobiles allemands.

La Commission européenne, gardienne de la Concurrence dans l'UE, précise que ces inspections ont eu lieu le lundi 16 octobre et que des inspecteurs de l'Office allemand des cartels étaient présents. «Les inspections sont des étapes préliminaires dans le cadre d'enquêtes sur des activités» soupçonnées d'être «anti-concurrentielles», a-t-elle précisé dans son communiqué. Politique de «clémence

Renault Algérie

La marque au losange reverse 25 millions DA au Croissant-Rouge



Renault Algérie reverse plus de 25 millions de dinars au Croissant-Rouge algérien, à l'issue de son opération «Tadamoon» qui a débuté au mois de ramadhan, au profit de ceux qui ont besoin des aides et qui n'arrivent point à joindre les deux bouts. André Abboud, directeur général du Groupe Renault en Algérie a reçu la présidente du Croissant-Rouge algérien, Saïda Benhabiles, pour lui remettre le chèque des dons collectés par Renault Algérie depuis le mois de ramadhan, dans le cadre de l'opération «TadaMoon». Ce chèque était d'un montant d'un peu plus de 25 millions de dinars algériens et les dirigeants de ces institutions citoyennes se sont tous deux félicités de la réussite de ce deuxiè-

me partenariat et ont exprimé leur souhait de pérenniser ce genre d'initiatives communes au service des Algériens et des Algériennes qui en ont besoin. Avec cette opération, Renault Algérie témoigne, encore une fois, sa solidarité et son soutien à son partenaire et espère que cette mobilisation contribuera à soutenir le travail de terrain quotidien du Croissant-Rouge algérien. Ce don fait partie des opérations de mécénat menées par Renault Algérie qui entrent dans sa démarche globale d'entreprise citoyenne. Pour rappel, à l'occasion du mois de ramadhan 2016, Renault Algérie, à travers le dispositif «TadaMoon», avait reversé une partie du chiffre d'affaires des ateliers après-vente de ses trois succursales.

Cima Motors-Chevrolet Algérie

Rappel des Sail pour un problème de carburant



Le représentant officiel de la marque Chevrolet en Algérie, le concessionnaire multimarque Cima Motors, vient d'annoncer une nouvelle campagne de rappel de la berline Chevrolet SAIL, pour cause d'une vérification du circuit de carburant. Cette campagne de rappel a donc touché le marché algérien, elle concerne les modèles SAIL des années 2011 et 2012. Ainsi, Cima Motors invite donc les automobilistes roulant à bord de ce modèle de se

rapprocher dans les plus brefs délais des ateliers SAV de Chevrolet pour une vérification du circuit de carburant. Cette campagne est entrée en vigueur le 19 octobre dernier et s'étalera jusqu'au 07 novembre 2017, selon les instructions du constructeur Chevrolet. Pour plus d'informations, les automobilistes concernés peuvent contacter le concessionnaire sur le numéro suivant : 05 60 17 38 03.

Sous-traitance

ENIE fabriquera des cartes électroniques pour véhicules

La nouvelle usine de l'intégration électronique sera mise en service en novembre prochain au complexe de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès, a appris l'APS du P-DG de ce fleuron de l'industrie nationale.

Cette infrastructure devant permettre d'augmenter et de diversifier la production, a été réalisée au titre d'un important plan de développement pour permettre à l'ENIE de s'imposer dans le domaine électronique à travers la diversification de ses produits High-tech et de relancer certaines activités pour apporter une valeur ajoutée à l'entreprise, a précisé Djamel Bekara.

Dans ce contexte, il a précisé que l'entreprise a réceptionné, dans le cadre de ce plan de développement, une usine de montage de panneaux solaires, des laboratoires de mesure et de maintenance professionnelle du matériel électronique ainsi que des laboratoires de recherche et de développement en plus de



l'usine de l'intégration électronique. La nouvelle usine d'intégration électronique remplace l'ancienne usine, ravagée par un incendie en octobre 2015. Cette nouvelle infrastructure a été réalisée selon les normes internationales. Elle est la première en son genre à l'échelle nationale et africaine, a souligné Djamel Bekara. Erigée sur une surface de 10 000 m², l'usine comptera trois chaînes de montage des différents composants électroniques, à l'instar des cartes électroniques pour véhicules, en plus de la fabrication de téléviseurs, de smartphones, d'ordinateurs et autres produits électroniques. L'usine est dotée d'un système

de refroidissement à longueur d'année, à savoir une température d'ambiance de 25 degrés selon les normes électroniques requises pour préserver le matériel high-tech, importé des Etats-Unis.

Pour atteindre les objectifs tracés, l'entreprise a renforcé, durant l'année en cours, ses ressources humaines par le recrutement de 500 employés ainsi que 200 ingénieurs et opérateurs. L'usine devrait compter un effectif de 1 150 travailleurs et une trentaine d'entre eux ont déjà reçu une formation aux Etats-Unis pour assurer une production de qualité aux normes internationales.

Peugeot Futur SUV Peugeot 2008 en 2019

Peugeot travaille sur le futur 2008. Un modèle qui va conserver la philosophie du modèle actuel tout en étant modifié en profondeur. Avec lui, le Lion veut battre Renault et son Captur. C'est dans le courant de l'année 2019 que Peugeot sortira son nouveau SUV urbain. Une deuxième génération qui va être entièrement repensée. Ce sera toujours un crossover citadin, mais son style va s'affirmer et se caler sur celui des 3008 et 5008. Plus question également de conserver le décrochement au niveau du toit, le Peugeot 2008 va rentrer dans le rang.

Le 2008 aura droit à utiliser la nouvelle plateforme conçue par PSA et Dongfeng Motors. Le partenaire chinois en a aussi besoin pour ses futurs petits véhicules. Cette base technique va permettre au 2008 de disposer d'une motorisation 100% électrique, adaptée parfaitement



à cette plateforme. Celle-ci sera aussi plus rigide et plus légère. En plus de l'électrique, on trouvera aussi des blocs essence et des moteurs Diesel. Ce sera l'occasion pour Peugeot de doter son modèle d'un nouveau bloc 1.5 BlueHDi disponible en plusieurs niveaux de puissance. Le Peugeot 2008 s'équipera, en plus de boîtes de vitesses à six rapports de la nouvelle boîte

auto EAT8. Pas question en revanche de disposer d'une transmission intégrale, le 2008 restera un simple deux roues motrices, doté cependant d'un système Grip Control amélioré. Le SUV urbain du Lion fera également le plein d'aides à la conduite. Le constructeur prévoit des moteurs essence : de 100 à 160 ch et des moteurs diesel de 75 à 120 ch.



Turquie

11 militants des droits de l'Homme jugés pour «terrorisme»

■ Un tribunal d'Istanbul a commencé à juger, hier, 11 défenseurs des droits de l'Homme, dont deux dirigeants d'Amnesty International en Turquie, lors d'un procès qui suscite l'inquiétude de la communauté internationale.

Par Rosa C.

Neuf des accusés sont en détention préventive, comme Idil Eser, directrice d'Amnesty International en Turquie, et Taner Kiliç, président de l'ONG dans le pays, ainsi qu'un ressortissant allemand et un suédois. M. Kiliç est accusé d'*«appartenance à une organisation terroriste armée»* et les autres d'*«aide à une organisation terroriste armée»*. Ils risquent jusqu'à 15 ans de prison. Amnesty rejette des accusations *«absurdes»* et *«infondées»*, évoquant un *«procès pour l'exemple»* visant à intimider les militants des droits de l'Homme en Turquie dans un contexte d'érosion des libertés depuis la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016. Après le putsch manqué, les autorités turques ont lancé des purges

massives contre les partisans présumés du prédicateur Fethullah Gülen, désigné par Ankara comme l'instigateur du coup de force, mais aussi contre des opposants et critiques du président Recep Tayyip Erdogan. Fethullah Gülen, installé aux Etats-Unis, dément toute implication dans la tentative de putsch. Le procès des 11 militants des droits de l'Homme s'est ouvert dans une ambiance tendue, des dizaines de leurs soutiens essayant d'entrer dans la salle d'audience, selon un journaliste de l'AFP. Peu avant, un groupe de leurs soutiens s'était rassemblé devant le palais de justice de Caglayan pour appeler à leur libération. *«A vrai dire, ce procès est celui de l'état des droits de l'Homme en Turquie et celui de l'état du système judiciaire turc»*, a déclaré à l'AFP John Dalhuisen, directeur

du programme Europe d'Amnesty International. La plupart des militants jugés hier ont été arrêtés en juillet lors d'un atelier de formation qui se tenait sur l'île de Büyükkada, au large d'Istanbul. M. Kiliç a lui été arrêté en juin, soupçonné de liens avec le putsch manqué du 15 juillet 2016. Son dossier et celui des 10 autres militants ont ensuite été fusionnés. Les militants sont accusés d'avoir voulu créer du *«chaos»* pour favoriser des manifestations anti-gouvernementales, sur le modèle de celles du printemps 2013 qui ont fait trembler le pouvoir de M. Erdogan, qui était alors Premier ministre. Selon l'acte d'accusation, les prévenus auraient aidé pas moins de trois *«organisations terroristes»* : le mouvement du prédicateur Gülen, Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et un groupuscule d'extrême gauche appelé DHKP-C. Dans un communiqué, Amnesty rejette des *«allégations extravagantes assimilant des activités classiques de défense des droits humains à l'apport d'une assistance à des organisations terroristes»*. L'arrestation des militants et leur renvoi en justice ont renforcé les craintes liées aux atteintes aux libertés en Turquie depuis le putsch manqué : plus de 50 000 personnes ont été arrêtées, dont des journalistes



critiques et membres de la société civile. Le philanthrope Osman Kavala a ainsi été interpellé la semaine dernière à Istanbul.

M. Kiliç est accusé d'avoir utilisé l'application de messagerie cryptée ByLock, moyen de communication des putschistes, selon Ankara. Mais Amnesty affirme que deux expertises indépendantes de son téléphone n'ont révélé aucune trace de l'application. L'Allemand Peter Steudtner et le Suédois Ali Gharavi, qui figurent parmi les personnes jugées hier à Istanbul,

intervenient comme formateurs lors de l'atelier organisé à Büyükkada. L'interpellation du militant allemand a fortement tendu les rapports entre Ankara et Berlin qui, dans la foulée de son arrestation, avait annoncé une réorientation de sa politique, notamment économique, à l'égard de la Turquie. La Suède a convoqué l'ambassadeur de Turquie à propos de M. Gharavi, se disant *«inquiète»* des accusations portées contre lui.

R. C.



Points chauds

Suicide

Par Fouzia Mahmoudi

Après que de nombreuses personnalités de Les Républicains aient décidé de rejoindre ou de soutenir le gouvernement formé par Emmanuel Macron, les instances du parti de droite avaient décidé qu'une punition devait leur être infligée pour dissuader d'autres cadres de leur mouvement d'en faire de même. Après plusieurs mois de tergiversations, le bureau politique de la formation a validé cette semaine l'exclusion de cinq responsables pro-Macron. Exit ceux qui avaient accepté de s'expliquer devant la commission ad hoc : Gérard Darmanin, ministre des Comptes publics, et Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, ainsi que les deux députés *«Constructifs»* (dissidents pro-Macron), Franck Riester et Thierry Solère. Même si le résultat est le même, le traitement est différent pour le Premier ministre, qui n'a pas souhaité s'exprimer devant la commission. *«Le BP a pris acte du départ d'Edouard Philippe»* de LR. *«En tant que Chef du gouvernement, Philippe est le chef de la majorité»*, a justifié Bernard Accoyer, et ne peut donc rester membre du *«premier parti de l'opposition»*. Néanmoins, faute de quorum, la plus haute instance du parti devra se réunir à nouveau le 31 octobre pour valider ces évictions. Mais ces mesures disciplinaires sont loin de faire l'unanimité à droite et aussitôt les exclusions décidées, l'eurodéputé et ancien ministre Alain Lamassouse a annoncé qu'il quittait Les Républicains. *«Archifavori pour les élections majeures de 2017, le parti LR a réussi à perdre une élection présidentielle imperdable, face à un candidat jailli du néant, puis les élections législatives face à un parti qui n'existait pas trois mois auparavant»*, rappelle dans un communiqué l'ancien ministre délégué aux Affaires européennes (1993-1995), puis au Budget (1995-1997). *«Privé de toute boussole politique, LR se réfugie dans une pénible course à la droite la plus conservatrice au lieu de revenir aux valeurs qui ont fait toutes les victoires communes de ses familles fondatrices : l'union de la droite et du centre, l'économie sociale de marché, l'humanisme, l'Europe»*, ajoute l'ancien chef de la délégation française au Parti populaire européen. L'ancienne ministre de la Justice, Rachida Dati, a elle aussi condamné sur Twitter une *«formidable adaptation du Dîner de cons»*. *«C'est une farce»*, a réagi Thierry Solère, leader des *«Constructifs»* à l'Assemblée nationale à l'issue du bureau politique des Républicains. Exclu du parti, Sébastien Lecornu, secrétaire à la Transition écologique et proche de Bruno Le Maire, a dénoncé auprès du Parisien une procédure *«tout simplement grotesque»*. Pour lui, *«la droite est en train de se suicider !»*. Il ne reste plus qu'à attendre désormais les prochaines élections internes et voir quelle direction le nouveau président décidera de donner au parti, et si surtout il réussira à sauver ce qu'il en reste et à en refaire le véritable premier parti d'opposition.

F. M.

Kurdistan irakien Les résultats du référendum d'indépendance prêt à être gelés

Le Kurdistan irakien, en pleine crise politique et économique et acculé par Bagdad, a proposé hier de geler les résultats de son référendum d'indépendance, pour tenter de sortir d'une crise dans laquelle il a déjà beaucoup perdu en ce mois. Le gouvernement irakien n'a pas immédiatement réagi à cette initiative. Cependant, le porte-parole des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi, qui épaulent l'armée irakienne tant face au groupe Etat islamique (EI) que face aux combattants kurdes (peshmergas), a rejeté sèchement cette proposition. Il y a un mois pour pour, cette région autonome dans le nord de l'Irak organisait en grande pompe une consultation populaire et le *«oui»* emportait massivement dans l'euphorie. Aussitôt éclatait toutefois une crise d'une ampleur sans précédent avec Bagdad, soutenu par les voisins turc et iranien désireux de couper court aux velléités indépendantistes de leurs propres minorités kurdes. Assuré de ces appuis – mais aussi du rejet du scrutin par les Etats-Unis et d'autres, soucieux de l'unité de l'Irak, acteur

majeur de la lutte antijihadistes –, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a envoyé ses troupes, en s'appuyant en outre sur la Constitution. Ces forces ont repris en quelques jours à peine la quasi-totalité des zones disputées à travers l'Irak aux peshmergas, dans une démonstration de force qui s'est en de rares endroits soldée par des combats ayant fait une trentaine de morts. L'unique condition pour éviter ces mouvements militaires, avaient prévenu les responsables à Bagdad – jusqu'au président Fouad Massoum, lui-même kurde –, était l'annulation pure et simple des résultats du référendum. Jusqu'à ce jour, le Kurdistan irakien avait toutefois refusé en bloc toute condition préalable à l'ouverture d'un dialogue avec Bagdad. Mais, mardi, de nouveaux affrontements ont éclaté entre forces kurdes et irakiennes dans le nord frontalier de la Turquie, et Bagdad se montre déterminé à reprendre l'ensemble des points de passage et autres terminaux à la région autonome. Pour éviter *«la guerre»* et *«la destruction du tissu social»*, Erbil a en conséquence proposé de *«geler*

les résultats» de son référendum d'indépendance et d'entamer *«un dialogue ouvert»* avec Bagdad *«sur la base de la Constitution»*. Dans son communiqué publié tôt hier, la région autonome se dit aussi prête à *«un cessez-le-feu immédiat»*. Cette proposition n'a *«aucune valeur»*, a répondu le porte-parole du Hachd, Ahmed al-Assadi. *«Geler signifie reconnaître le référendum, or la demande du gouvernement irakien était claire: c'est l'annulation»*, a-t-il affirmé à l'AFP. Quant à l'avancée des troupes irakiennes, a-t-il dit, elle *«n'a rien à voir avec l'annulation du référendum»*. Elle découle uniquement de l'application de *«la loi qui prévoit la présence des forces gouvernementales dans les zones disputées»*. En position de force depuis la débâcle en 2014 des forces fédérales face à la percée jihadiste, Erbil a désormais perdu gros. Sur son référendum, elle n'a pas obtenu le soutien international espéré. Sur le terrain, elle a quasiment perdu tous les territoires où ses peshmergas s'étaient déployés au-delà de ses frontières administratives.



Salon international du livre d'Alger

L'œuvre de Mouloud Mammeri revisitée lors d'un colloque

■ Pas moins de 972 maisons d'édition, dont 314 algériennes, exposant quelque 230 000 ouvrages de littérature, d'ouvrages universitaires et de livres de jeunesse, prennent part au Salon international du livre d'Alger qui est ouvert au public à partir d'aujourd'hui. Cet événement qui célèbre le centenaire de Mouloud Mammeri n'est pas porteur de nouveautés cette année en matière de conférences et thèmes traités.

Par Abia Selles

Le Salon international du livre d'Alger s'est ouvert officiellement hier et le public peut y accéder à partir d'aujourd'hui. Comme chaque année, le Sila propose des activités traitant des thèmes divers. Cependant, les sujets proposés au débat se limitent à reconduire des thèmes déjà abordés aux précédentes éditions, comme «Le livre et l'école», «Islam et Occident : regards croisés», ou encore «L'onomastique», en plus d'un focus sur le colonialisme prévu le 1^{er} novembre. Seul bémol, le salon propose, pour la première fois, une rencontre dédiée au melhoun, une poésie populaire propre aux régions de l'ouest algérien et d'une partie du Maroc. L'événement qui marque cette édition du Salon internatio-

nal du livre d'Alger est la célébration du centenaire de Mouloud Mammeri. Ce rendez-vous se veut, entre autres, une occasion pour revisiter l'œuvre et le riche parcours de l'écrivain, linguiste et anthropologue. Sous la houlette du HCA (Haut commissariat à l'amazighité), le Sila 2017 qui coïncide avec le centième anniversaire de la naissance de Mouloud Mammeri, accueille un colloque international de trois jours intitulé «Le sourcier des convergences civilisationnelles universelles», consacré à un des acteurs majeurs de la culture algérienne du vingtième siècle et auquel une trentaine d'universitaires algériens et étrangers sont conviés.

Toute l'année 2017 a été dédiée à la célébration du centenaire de la naissance de Mammeri (1917-1989) qui a laissé trois œuvres magistrales

dans la littérature algérienne : «La colline oubliée», «Le sommeil du juste», et «L'opium et le bâton», outre les pièces de théâtre et des nouvelles.

En sa qualité d'anthropologue, Mouloud Mammeri avait été le premier universitaire à s'intéresser aux contes berbères et à l'Ahelil du Gourara – un chant spirituel d'expression zénète (variante de tamazight) propre à la région du nord d'Adrar – classé au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2008 et auquel Mammeri avait consacré toute une recherche publiée en 1984. En parallèle, le Salon du livre accueillera les 9^{es} Rencontres euromaghrébines des écrivains, axées cette année sur le thème du «Roman non fictionnel» avec la participation d'écrivains de Tunisie, du Royaume-Uni, de Hongrie et de Finlande, outre les auteurs algé-



PH. > D. R.

riens. Plusieurs figures de la littérature algérienne, à l'exemple de Ahlam Mosteghanemi, Maïssa Bey, Waciny Lâaredj, Amine Zaoui, fixent rendez-vous aux lecteurs qui auront également l'occasion de rencontrer

des auteurs étrangers dont l'Irakien Ali Badr et le Guinéen Thierno Monenambo. Ce dernier est convié à l'espace «Esprit Panafricain» qui célèbre cette année les littératures sud-africaine et guinéenne. A. S.

Nouveau film de Nasredine Guenifi

«Nous n'étions pas des héros» présenté à la presse

Le long métrage de fiction «Nous n'étions pas des héros», un huis clos restituant les conditions de détention dans les camps spéciaux de l'armée coloniale durant la guerre de Libération nationale, réalisé par Nasredine Guenifi, a été présenté à la presse hier à Alger.

D'une durée de 110 mn, le film est une adaptation au cinéma du livre de Abdelhamid Benzine sur les conditions de détention inhumaines des prisonniers algériens dans les camps spéciaux. «Le camp» a été écrit en prison et publié en France en 1962.

Campé par le comédien et metteur en scène Ahmed Rezzak, Abdelhamid Benzine prend le rôle du narrateur qui relate, tout en rédigeant son livre, son transfert avec d'autres

détenus de la prison de Lambèse au camp de détention spécial de Boughari où il découvre la haine et la barbarie dans toute son ampleur.

Dans ce dernier camp, les détenus dorment sur la paille, sous des tentes, n'ont droit qu'à un seul repas par jour et sont contraints aux travaux forcés, tout en subissant les pires sévices et les humiliations de jour comme de nuit.

Les prisonniers, résistants et militants de la cause algérienne, découvrent également la cruauté d'anciens officiers nazis incorporés dans la légion étrangère, avec pour mission de «mater les prisonniers irrécupérables et les retourner contre leur cause».

Toute en réclamant avec obstination l'application de la Convention de Genève sur les

prisonniers de guerre, Abdelhamid Benzine s'attelle, malgré les souffrances dues aux incessants passages à tabac, à l'écriture de son livre, utilisant de simples bouts de papier.

Ce film montre également le sentiment d'impuissance de l'être et sa fragilité face à la violence, en même temps que la solidarité des détenus les uns envers les autres, voire la compassion de certains soldats de l'armée française à l'égard des prisonniers, ce qui ramène l'œuvre à une dimension plus humaine et montre un souci de sincérité du réalisateur dans l'approche de son sujet.

«Nous n'étions pas des héros» a été produit par l'Aarc (Agence algérienne pour le rayonnement culturel) et programmé pour 2012 à l'occasion du cinquante-

naire de l'indépendance de l'Algérie. Mais le film a pris beaucoup de retard pour cause de «problèmes financiers et de mauvaise gestion de la production», affirme le réalisateur, présent à la projection.

Sa post-production, confiée aux studios «Tarda Films» du cinéaste Belkacem Hadjadja, a été complètement réalisée en Algérie, une première dans l'histoire du cinéma algérien.

Abdelhamid Benzine, (1926-2003), avait débuté son parcours de militant dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) en 1940. Au début des années 1950, il rejoindra la fédération de France du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

En France, il sera élu représentant algérien à la direction de

l'Union départementale des syndicats, avant de rejoindre le maquis en qualité de commissaire politique de l'Armée de libération algérienne (ALN).

Il sera arrêté par la police coloniale et connaîtra les cachots de Lambèse et les camps spéciaux. L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des expositions Pains maritimes (Safex)

Jusqu'au 5 novembre : Salon international du livre d'Alger.

Galerie de la Fondation Ahmed-et-Rabah Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 29 octobre : Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger) Jusqu'au 26 octobre, de 10h 30 à 17h :

«Matsuri», la semaine culturelle japonaise en Algérie.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 31 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Dalleg Halou intitulée «Le patrimoine en couleurs».

Salon national des arts plastiques

Une forte participation à Tébessa

La 10^e édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte mardi après-midi à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, avec la participation de 80 plasticiens venus des quatre coins du pays.

Initiée avec le concours de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), sous l'égide du ministère de la Culture, la manifestation qui a été inaugurée par les autorités de la wilaya a réuni des œuvres d'art abstrait et semi-abstrait, en sus de plusieurs sculptures en bois, en fer et en pierre.

Selon le directeur de la maison de la culture, Mounir Mouici, le programme du salon

comporte, outre la grande exposition de certaines d'œuvres, une conférence animée par Récha Baghdadli au sein de la maison de la culture.

Des ateliers d'initiation artistique, organisés en plein air à côté du mur byzantin plusieurs fois centenaires, sont également prévus.

M. Mouici a également indiqué que le plasticien Tahar Ouamène, natif de la ville de Tébessa, est l'invité d'honneur de cette édition qui propose aux hôtes de Tébessa une visite aux sites archéologiques et un concert musical.

Venu de Souk Ahras, Salah Djamel affirme opter dans ses œuvres pour le symbolis-

me inspiré des motifs et des couleurs de la ceinture traditionnelle des femmes appelée «h'zam» ainsi que la place particulièrement conviviale du patio dans la maison traditionnelle.

Quant aux tableaux de Djamel Djefali, géologue et enseignant à l'université de Tébessa, ils reflètent son attrait pour la beauté des formations géologiques qu'il peint sous des angles très recherchés, alors que les toiles de Faouzia Menour d'Oran a adopté l'approche de l'art naïf proche de l'univers enfantin tandis que Mourad Abdellaoui d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) a préféré le réalisme dans l'art.

L. B.



Coup-franc direct

Participer pour quoi ?

Par Mahfoud M.

La CAF aurait émis le vœu de voir l'EN algérienne disputer le prochain CHAN malgré le fait qu'elle n'était pas qualifiée après l'élimination face à la Libye. En effet, et avec le possible octroi de l'organisation de cette compétition au Maroc, l'instance africaine aimerait bien la remplacer par l'Algérie étant donné qu'elle est dans la même zone géographique. Toutefois, on est en droit de se poser la question de savoir pourquoi prendre part à cette compétition, alors qu'on n'est pas du tout préparé pour. La sélection locale qui a échoué face à une sélection dont le pays est en pleine guerre est-elle vraiment capable de tenir son rôle dans cette compétition et réaliser une belle participation ? Devrait-on participer juste pour participer alors que nous n'avons pas une équipe capable de réussir le pari ? Il serait plus sensé de faire l'impasse sur cette compétition africaine et penser à bâtir une sélection pour l'avenir en injectant du sang neuf et en pensant à sélectionner de jeunes joueurs qui pourraient apporter ce plus qu'on attend d'eux. L'ancien sélectionneur, Alcaraz, avant de partir avait tenu un stage pour les locaux où il avait fait appel à des joueurs trentenaires, au crépuscule de leur carrière, ce qui va à l'encontre de la logique et la FAF devra retenir la leçon et ne pas répéter les mêmes erreurs.

M. M.

Ligue II Mobilis (8^e journée) Chaude explication à Skikda

LA HUITIÈME journée de la Ligue II Mobilis sera caractérisée par ce choc entre la JSM Skikda et l'AS Ain Milia dans un derby de l'Est qui restera très disputé, d'autant plus que les deux formations avaient joué les premiers rôles depuis l'entame de la saison et pris les commandes ensemble pour au moins deux journées. Les Skikdis qui joueront à domicile partent avec les honneurs du pronostic, d'autant plus que les poulains de Gômés ont rarement été stoppés à home. Ils devraient pouvoir enchaîner donc avec une autre victoire, même si tout reste possible dans une rencontre de 90 minutes et que les Milis ont aussi leurs chances de s'en sortir au moins avec le nul. Certes, l'ASAM avoue jouer sans pression, elle qui est revenue cette saison en Ligue II, mais n'empêche qu'elle jouera la carte de l'accession si cela se présente à elle. De son côté, le leader le MO Béjaïa, aura à cœur de reprendre goût au succès après avoir subi sa première défaite de la saison, lors de la précédente

journée, face au WA Tlemcen. Son match face au RC Relizane ne sera pas facile quand même et il devra être très vigilant. L'ASO Chlef qui revient en force sera en péril lors de cette journée en rendant visite au CA Batna qui l'attendra de pied ferme. Enfin, et toujours pour ce qui est des prétendants à l'accession, il faut noter cette chaude empoignade entre le MC Saïda et la JSM Béjaïa qui devrait être âprement disputée.

R.S.

Le programme :

Vendredi 27 octobre 2017 à 15h :

ASMO-CRBAF
MCEE-WAT
ABS-GCM
MCS-JSMB
JSMS-ASAM
CABBA-RCK
CAB-ASO
MOB-RCR

Sanctions de la LFP El-Melali (PAC) suspendu pour deux matchs, huis clos pour le CRBAF

L'ATTAQUANT DU Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football), Farid El-Melali, a écopé de deux matchs de suspension pour «comportement incorrect envers adversaire», a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le joueur du PAC devra s'acquitter également d'une amende de 20 000 dinars, précise la même source. De son côté, l'entraîneur des gardiens de but du NA Hussein-Dey, Merouane Messai, est suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline de la LFP lors de la séance prévue le lundi 30 octobre. L'US Biskra et l'Olympique

Médéa ont écopé chacun d'une amende de 100 000 dinars pour respectivement «utilisation et jets de projectiles» et «mauvais comportement des ramasseurs de balles». En Ligue 2 Mobilis, l'entraîneur des gardiens de but du CABB, Arreridj Fodil Salem, ainsi que le kinésithérapeute du même club, Abada Khelifa, ont été suspendus pour six mois dont trois avec sursis en plus d'une amende de 40 000 dinars pour «agression d'un joueur adverse». Le CRB Ain Fekroun a écopé d'un match à huis clos pour «jets de bouteilles d'eau sur le terrain» en plus d'une amende de 200 000 dinars.

Ligue I Mobilis (9^e journée)

Le leader pour la confirmation

■ L'actuel leader de la Ligue I Mobilis, le CS Constantine, aura à cœur de confirmer son excellent début de saison lors de cette 9^e journée qui débute ce vendredi avec la réception de l'O Médéa.

Par Mahfoud M.

Les Sanafirs qui pètent la forme ces derniers jours se donneront à fond pour tenter de consolider leur première position, sachant que leurs poursuivants immédiats sont à l'affût d'un quelconque faux pas. Les poulains d'Amrani savent ce qui les attend lors de cette rencontre et se donneront à fond pour tenter de l'emporter et prouver qu'ils méritent vraiment cette place de leader. Toutefois, ils doivent être très vigilants s'ils ne souhaitent pas se faire surprendre par cette sympathique formation de Médéa qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout son possible pour revenir au moins avec le point du nul. Le stade Zabana d'Oran sera le théâtre d'un choc très prometteur entre le Mouloudia local et son hôte, l'Entente de Sétif. Alignant résultats satisfaisants et autres décevants, les gars d'El Hamri sont dans l'obligation de décrocher les trois points pour avancer dans le tableau et se refaire une santé. Les Sétifiens, eux, espèrent revenir avec le meilleur résultat possible pour ne pas se faire distancer par le leader constantinois, ce qui promet une opposition exaltante.



Les Constantinois souhaitent continuer sur leur lancée

Soucieux de se reprendre après l'échec face au MCA, la JS Kabylie tentera le tout pour le tout lors de son match à home face à l'US Biskra. Les Canaris partent favoris, d'autant plus qu'ils seront soutenus par leurs fans mais doivent quand même être très prudents devant cette équipe de la ville des Zibans qui souhaite créer la surprise. Enfant, le derby algérois entre le Paradou AC et l'USM El Harrach s'annonce quelque peu déséquilibré. D'un côté, il y a une équipe du PAC qui est en confiance après son parcours honorable

en ce début de saison et son dernier succès à l'extérieur face à l'USMBA, et d'un autre une formation harrachienne qui se recherche toujours et qui reste sur une défaite face à l'USMA mardi dernier.

M. M.

Le programme :

Vendredi 27 octobre 2017 à 16h :

JSK-USB
MCO-ESS
CSC-OM
PAC-USMH

5^e journée - Mise à jour

L'USMA bat l'USMH et respire

La formation de l'USM Alger s'est ressaisie de fort belle manière après l'élimination en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique et ce, en éliminant les trois points du match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue I Mobilis, face à l'USM El Harrach, avant-hier soir au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine). Les Rouge et Noir, après la déception de la compétition africaine, se sont retremés dans le bain du championnat national avec ce derby algérois qui les ont opposés aux Harrachis qui restaient sur une belle victoire face à l'USMB. Ce match était quelque peu piégé pour les Usmistes, surtout que les gars d'El Harrach souhaitaient confirmer après ce premier succès de la saison qui devait les sortir quelque peu de la crise. Les poulains de Put, par contre, n'avaient pas le moral avec cette

sortie dans ce tour avancé de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Il fallait donc vite se ressaisir et reprendre confiance pour ne pas sombrer dans le championnat, surtout que l'équipe, avec tous les moyens mis par la direction usmiste ne pouvait que jouer les premiers rôles et disputer le championnat pour avoir encore l'occasion de disputer cette Ligue des Champions africaine après laquelle elle court depuis très longtemps. Pour ce qui est du déroulement de la rencontre, il faut savoir que l'USMA a vite pris les choses en main et ce à la 2', avec un premier but signé Darfalou. Les Harrachis ont eu quelques occasions mais n'ont pas tenu la dragée haute aux gars de Soustara qui étaient plus dominateurs et ont étouffé le portier Maâzouzi et son arrière-garde qui avaient du mal à s'en sortir. Les Rouge et Noir continueront à pousser jusqu'à

la 87' où ils réussirent à porter l'estocade par l'intérimaire de Ziri Hammar qui a inscrit un fabuleux but d'une reprise imparable. Avec cette victoire, l'USMA gagne une place et se place à la huitième place en compagnie du NAHD avec huit points dans son escarcelle, en attendant de disputer les autres matchs en retard qui restent. L'USMH, quant à elle, reste scotchée à la 15^e position avec seulement quatre points. A noter que les quelques supporters de l'USMA qui se sont rendus au stade n'ont pas manqué de déverser toute leur colère contre les joueurs qu'ils accusent de ne s'être pas donné à fond pour arracher la qualification à la finale et décrocher ce titre africain qui fut l'équipe depuis quelques années, sachant qu'elle avait déjà atteint la finale il y a trois ans de cela.

M. M.

Le trophée du fair-play de septembre pour l'USMA

L'USM Alger a été déclarée l'équipe la plus fair-play du mois de septembre du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Selon un décompte établi sur la base des sanctions prononcées par la commission de discipline de la LFP, l'USM Alger n'a enregistré que quatre avertissements

durant cette période, précise la LFP sur son site officiel. Le premier trophée de ce nouveau concours de la Ligue de football professionnel a été décerné mardi au stade Omar-Hamadi (Bologhine) à l'occasion de la rencontre en retard USMA-USMH de la 5^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1. La coupe a été remise au gardien et

capitaine de l'USMA, Mohamed-Lamine Zemmamouche par Fouzi Guellil, vice-président de la LFP et Sid-Ali Yahiaoui, secrétaire général de la LFP. Outre le trophée du fair-play, la LFP décerne régulièrement le trophée du meilleur joueur à partir d e s matches qu'elle choisit.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Jijel et Batna

Onze casemates pour terroristes détruites

ONZE CASEMATES pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale et des outils de détonation ont été détruits mardi à Jijel et Batna, par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite aux opérations exécutées par nos unités à Jijel et Batna, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 24 octobre 2017, 11 casemates pour terroristes contenant une bombe de

confection artisanale, des outils de détonation, des vêtements, des effets de couchage et une importante quantité de subsistances de vivre», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de douanes «ont arrêté, à Laghouat, Tiaret et Tlemcen, 5 narcotrafiquants et saisi 88,5 kilogrammes de kif traité, 574 comprimés psychotropes et 4 véhicules touristiques». O. L.

Oran

2 et 5 ans de prison dans une affaire d'infraction à la législation des changes

DES PEINES de deux et cinq ans de prison ferme ont été prononcées hier par le pôle pénal spécialisé d'Oran dans une affaire d'infraction à la législation des changes et de fuite de capitaux impliquant quatre individus et dont le préjudice a été estimé à 380 millions de DA. Auparavant, le représentant du ministère public avait requis une peine de 4 ans de prison ferme à l'encontre du principal accusé (C.M) et 3 ans de prison à l'encontre de K.L, accusés d'association de malfaiteurs, usurpation d'identité et fuite de capitaux, ainsi que 5 ans de prison ferme à l'encontre de K.A.M, l'instigateur de cette affaire, et K.H qui avait loué le local servant de siège de la société d'import-export de riz qui a activé de 2012 à 2014, une société gérée par les deux derniers mis en cause. Selon les faits, c'est suite à un contrôle douanier qu'il a été déterminé que l'accusé principal dans cette affaire, C.M, a usé de surfacturation pour l'obtention d'un prêt bancaire pour l'importation de 702 tonnes de riz étuvé. Suite à l'ouverture de l'enquête, le 26 février 2016, ce pré-

venu s'est rendu aux autorités, déclarant qu'il travaillait comme agent de sécurité dans une résidence universitaire et qu'il ignorait tout de cette affaire. Il a expliqué qu'il a été contacté par un cousin, K.A.M, homme d'affaires connu, activant entre Alger et Oran, qui lui avait proposé de travailler avec lui. Pour ce faire, il lui a demandé de lui fournir des documents d'état civil et administratifs. Selon les déclarations de l'accusé, un registre du commerce a alors été établi à son nom. Son cousin lui aurait fait signer plusieurs documents pour contracter un emprunt auprès de la banque. La défense a plaidé l'innocence de C.M, expliquant qu'il s'agit d'un coup monté par K.A.M, qui, avec la complicité de son frère K.L, a utilisé l'accusé pour détourner de l'argent. Après les délibérations, C.M a été condamné à 2 ans de prison ferme et K.L, qui se trouvait sous contrôle judiciaire, a été relaxé. Quant à K.A.M et K.H, en état de fuite à l'étranger, ils ont écopé de 5 ans de prison ferme par défaut.

M. O.

Protection de l'environnement

Plantation de plus de 300 arbustes à Illizi

UNE CAMPAGNE de plantation de pas moins de 300 arbustes d'essence sylvoicole a été lancée mercredi à travers différents points de la ville d'Illizi, à l'initiative de la Conservation locale des forêts (CF). Retenue au titre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, cette campagne bénévole cible de nombreux établissements éducatifs et des structures sécuritaires, ainsi que les principales artères de ville, a indiqué le conservateur des forêts, Djehal Brahim. Le programme de la Conservation prévoit également l'attribution d'un millier d'arbrisseaux aux agriculteurs, l'organisation d'une opération de boisement au niveau des

projets de ceintures vertes à l'entrée de la ville, au quartier Belbachir (Illizi) et dans la ville de Djanet, en sus du lancement d'une campagne de restauration du système d'irrigation de goutte-à-goutte et d'une opération d'élagage et de taille d'arbres. La célébration de la Journée nationale de l'arbre a été mise à profit pour mettre sur pied une exposition de photographies et de documents mettant en relief les réalisations et activités de la Conservation des forêts à travers les différentes régions de la wilaya, l'organisation de «Portes ouvertes» sur la pépinière de Sidi-Bouslah, riche en plantes de différentes essences forestières, dont cer-

ouverture 22ème Salon International du Livre d'Alger

Loumis

Djalou@hotmail.com

Médéa

Plus de 40 000 euros en faux billets saisis

■ Plus de 40 000 euros en faux billets ont été saisis à Médéa par la brigade économique de la Sûreté de wilaya, lors d'une perquisition dans un local commercial sis au centre-ville de Médéa, a-t-on appris auprès de la même sûreté.

Par Slim O.

Selon la même source, 238 coupures de 500, 200, 100 et 50 euros, totalisant la somme de 40 500 euros ont été récupérés chez un commerçant installé à Médéa, qui s'appropriait à les écouler sur le marché parallèle de la devise. Un deuxième individu, impliqué également dans ce trafic de faux billets, a été arrêté

par les éléments de la brigade économique, a ajouté la même source, signalant que divers équipements informatiques, des imprimantes ainsi que des produits chimiques, utilisés dans la fabrication de ces faux billets ont été saisis dans le domicile de ce dernier.

Trois tonnes de viande blanche impropre à la consommation saisies à Tablat

Plus de trois tonnes de viande blanche impropre à la consommation ont été saisies récemment par les éléments de la gendarmerie de Tablat, nord-est de Médéa, a appris mercredi l'APS auprès du groupement de ce corps sécuritaire. Selon la même source, l'opération de saisie est intervenue suite à un

contrôle routinier d'un camion frigorifique au niveau d'un barrage fixe de la gendarmerie sur un tronçon de la route nationale N° 8, reliant les localités du nord-est de la wilaya. La fouille de ce camion a permis aux éléments de la gendarmerie de découvrir une importante quantité de viande blanche, estimée à 3 381 kilos, destinée à être écoulée sur les marchés de la capitale, sans certificat sanitaire, a-t-on précisé. L'analyse d'un échantillon prélevé sur la marchandise suspecte a confirmé la mauvaise qualité du produit, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'une opération de destruction de cette viande a été menée en présence des représentants de l'inspection vétérinaire locale et des services de la direction du commerce.

S. O./APS

SILA Séance-dédicace

Le journaliste-écrivain **Nadjib Stambouli** dédicace le vendredi 27 octobre à 15 heures son roman «Le fils à maman ou la voix du sang», paru aux éditions Casbah, au stand de l'éditeur, Salon international du livre d'Alger.



Ouali Y.